

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 août 2024

Dominique FAURE,
Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales
et de la Ruralité
donnera le coup d'envoi des
Rencontres « Architectures et Territoires »
à Lacanau le 5 septembre prochain

Cycle de réflexion et de débats original initié par l'Ordre des architectes, les Rencontres « Architectures et Territoires » proposées dans l'hexagone et en Outre-mer de septembre à fin octobre, débiteront le 5 septembre à Lacanau. Rassemblant acteurs locaux et architectes, elles ont pour objectif d'encourager le dialogue et de partager les solutions apportées par l'architecture en lien avec les enjeux territoriaux.

Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, marraine d' « Architectures et territoires », donnera le coup d'envoi des rencontres, en Nouvelle-Aquitaine, sur la thématique « Adapter nos territoires aux changements climatiques : recul du trait de côte, tempêtes, inondations, incendies... ».



« Il existe des approches multiples pour aménager un territoire, en le percevant dans son ensemble, avec ses fragilités et ses richesses et en articulant urbanisme, paysage et architecture. Tout l'enjeu est de faire projet », rappelle Christophe MILLET, Président du Conseil national de l'Ordre des Architectes.

Avec « Architectures et territoires », l'Ordre des Architectes encourage l'échange à l'échelle locale et territoriale.

L'objectif : porter à la connaissance des élus et du grand public la compétence des architectes et autres acteurs de l'aménagement (paysagistes, urbanistes...) pour apporter des solutions concrètes aux enjeux des territoires.

Acteurs locaux, architectes et experts de l'aménagement débattront de solutions pour répondre aux problématiques environnementales et sociétales, locales, que sont l'adaptation au réchauffement climatique, les territoires en tension et le recours aux matériaux naturels pour accompagner la transition écologique et soutenir l'économie locale.

A Lacanau le 5 septembre, c'est sur le thème « Adapter nos territoires aux changements climatiques » que se concentreront les débats de cette séquence inaugurale.

Érosion, incendies, inondations, tempêtes, recul du trait de côte... Les effets du réchauffement climatique ne peuvent plus être ignorés. À ce jour, le recul du trait de côte affecte 20% du littoral français, et selon le CEREMA, environ 450 000 logements seront concernés d'ici 2 100.

Introduite par Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, marraine des Rencontres, Christophe MILLET (Président du CNOA), Virginie GRAVIERE (Présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes Nouvelle Aquitaine) et Laurent PEYRONDET (Maire de Lacanau), cette rencontre proposera deux tables rondes sur les thématiques du recul du trait de côte et des incendies et inondations.

Contacts presse :

Gaëlle Gicquel - CNOA
gaelle.gicquel@cnoa.com
06 85 84 64 49

Thalia Carruesco - CROA de
Nouvelle-Aquitaine
t.carruesco.ordre@architectes.org
07 85 72 81 13

Jade Sychareun - Agence NATS
jade.sychareun@agencenats.com
06 99 66 13 83



Programme prévisionnel des deux tables rondes :

Table-ronde "recul du trait de côte"

- **Christine LECONTE**, architecte et urbaniste, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, et conseillère nationale de l'Ordre des architectes
- **Sophie GUILLEMOTONIA**, directrice de projets transition écologique au CEREMA
- **Iris CHERVET**, architecte
- **Loïc MARESCHAL**, paysagiste
- **Martin RENARD**, chargé de projets Aménagement Durable - Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain
- **Xavier HEYMANS**, avocat droit du littoral

Table-ronde "incendies, inondations"

- **Jean-Luc GLEYZE**, Président du Conseil Départemental de la Gironde
- **Francis MAUGARD**, responsable milieux littoraux et risques naturels à l'ONF
- **Pascale GOT**, députée (*sous réserve*)
- **Élodie PIERRE**, architecte et spécialiste sujets inondations, maîtresse de conférence à l'Ensap Paris-Belleville, responsable du DSA Risques Majeurs
- **Arthur GUERIN-TURCQ**, chercheur - Programme recherche-action "Habiter les cendres" (POPSU)
- **Jordan SZCRUPAK**, paysagiste, auteur de l'article : « Incendie et aménagement (5/5) : Penser l'incendie, c'est penser la ville »
- **Marie-France BEAUFILS**, présidente du CEPRI
- **Yannick GOURVIL**, architecte et urbaniste, Grand Prix AMITER

Inscriptions : <https://lacanau.rencontres-architectures-territoires.com/page/informations/>

Les rencontres « Architectures et Territoires », se dérouleront dans l'hexagone et en Outre-mer du 5 septembre au 25 octobre 2024

Une trentaine d'événements sont organisés partout en France hexagonale et outre-mer. Parmi les thématiques abordées, on peut citer :

l'urbanisme de transition à Nancy, le 11 septembre ; l'eau au cœur de l'habiter aux Sables d'Olonne, le 19 septembre ; la rénovation des écoles à Marseille, le 24 septembre ; aménager et construire avec les risques à La Réunion, le 24 septembre ; recréer du lien entre villes et nature à Lyon, le 10 octobre ; et l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction dans le (Jura), le 15 octobre.

Cette série de rencontres s'achèvera en novembre 2024, au Salon des Maires et des collectivités locales, Porte de Versailles à Paris, par une restitution générale des événements. Cette action conclura le dispositif d'accompagnement « 1 maire, 1 architecte », déployé depuis 2022, dont le premier ministre Edouard Philippe a été le parrain en 2023.



L'Ordre des architectes en quelques mots :

Créé par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, l'Ordre des architectes se compose de **17 Conseils régionaux** et d'un **Conseil national** ; et représente les **30 000 architectes** de France.

En déclarant l'architecture d'intérêt public dans l'article 1^{er} de la loi, le législateur a confié à l'Ordre une **mission de service public**, celle de se porter garant de cet intérêt public que constitue l'architecture.

L'Ordre des architectes veille à **l'organisation de la profession d'architecte**, participe à **l'enseignement de l'architecture**, et à **l'organisation de la formation des architectes**.

Enfin, l'Ordre des architectes **promeut la qualité et la diffusion de la culture architecturale** et **représente la profession auprès des pouvoirs publics**.